

La cause animale comme cas limite d'entreprise de représentation politique

La cause animale est un mouvement social ancien et protéiforme, que l'on peut définir dans une perspective de sociologie politique comme une entreprise de représentation des animaux. Parce que les militants et porte-parole de cette cause entendent parler et agir au nom d'êtres qui ne sont pas humains, il s'agit d'un cas limite d'entreprise de représentation politique. Cas limite, parce que contrairement aux formes de délégation impliquant des humains, les animaux ne sont pas en capacité de contester leur consentement implicite à la délégation. Ceci a pour conséquence qu'à peu près n'importe qui peut prétendre les représenter. Mais symétriquement, il est très difficile de légitimer et de faire prendre au sérieux un tel porte-parolat. Dans cette communication, on reviendra sur ce cas limite, en proposant une analyse des modalités de production, diffusion et réception de l'idée de représentation politique des animaux. En partant de la polysémie de la notion de représentation, on considérera successivement les différentes dimensions du processus de construction et de légitimation de cette entreprise de représentation.

Fabien Carrié est maître de conférences en science politique à l'IEP de Fontainebleau-UPEC et membre du LIPHA (EA7373). Il est spécialiste des relations entre idées et mobilisations et a notamment publié avec Laurent Bonelli, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français* (Paris, Seuil, 2018) et, avec Antoine Doré et Jérôme Michalon, *Sociologie de la cause animale* (Paris, La Découverte, 2023).